

Réf: Dossier N° 142174

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ARZK »

Siège social Abidjan, Marcory, ABIDJAN MARCORY ZONE 4 RUE
FLEMING , Lot 30, Ilot 1

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05/09/2022 , et enregistrés au CEPICI le 14/09/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ARZK »

Objet : - Achats/Ventes de biens immobilière
- Intermédiations
- Négoces
- Import - Export
- Prestations diverses

Capital social 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Marcory, ABIDJAN MARCORY ZONE 4 RUE
FLEMING , Lot 30, Ilot 1

Dirigeant(s) : M BAGAYA SALAM (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-05347 du 26/09/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°43635/GTCA/RC/2022 du 26/09/2022

